



## Rapport soumis au CDN

### Commission Médicale et de Prévention

#### RÉCAPITULATIF DU PROJET

DATE DU RAPPORT

CDN DU

PREPARE PAR

17/05/2018

02/06/2018

Anne HENCKES

#### SYNTHESE – MOT DU PRESIDENT, COORDINATEUR, RESPONSABLE...

La CMPN se réunit le 19 mai 2018 pour travailler sur le thème « sport-santé », dans les suites des axes définis en janvier et présentés au CDN de février.

#### QUESTION(S) POSEE(S) AU CDN

QUESTION(S) / PROPOSITIONS

ATTRIBUÉ À

DATE

- 1) Modification des conditions de reprise de la plongée après ADD cutané :  
« . ADD cutané sans éruption : CI initiale 8 jours, pas d'exploration  
. ADD cutané avec éruption : CI initiale 1 mois, recherche de shunt droit gauche à faire, conditions de reprise en fonction des résultats de cette recherche »  
Ajout de l'ADD cutané type « cutis marmorata » aux indications d'une recherche de shunt droit-gauche
- 2) Modification du tableau des contre-indications à la plongée en scaphandre autonome : déplacer les cardiopathies congénitales des contre-indications définitives pour les passer en contre-indication à évaluer
- 3) Modification des tableaux des contre-indications : déplacer les antécédents de thrombophilie et phlébites à répétition des contre-indications définitives pour les passer en contre-indication à évaluer

- 1) Cette proposition fait suite aux données de la littérature médicale, résumée par Bernard Schittly dans Subaqua (numéro de nov-déc 2017) : différents auteurs (Wilmschurt, PT Germonpré P) rapportent que l'ADD cutané type « cutis marmorata » semble associé à la présence d'un shunt droit gauche et peut-être associé à d'autres manifestations de la décompression comme un ADD neurologique (Kalentzos V, Tasios K), l'hypothèse d'une origine cérébrale centrale ayant même été évoquée (Kemper TC, Germonpré P).
- 2) Un groupe de travail des cardiologues de plongée, piloté par le Dr JM Schleich, cardio pédiatre, a publié des propositions de conditions cardiologiques pour permettre à certains patients présentant une cardiopathie congénitale de plonger sous conditions (affection jusque là présentée comme contre-indication définitive). Ces propositions ont été publiées dans la littérature médicale (Schleich J-M., Schnell F., Brouant B., Phan G., Lafay V., Bonnemains L., Bedossa M., *Recreational scuba diving in patients with congenital heart disease : Time for new guidelines*, Archives Cardiovasc Disease, 2016; 109: 504-10) et dans le livre « Cœur et plongée » ; elles ont été présentées par le Dr Bedossa, cardiologue, à la réunion de la Pitié Salpêtrière en janvier 2018.
- 3) Cette demande fait suite aux publications du Pr Schved, hématologue, qui rappelle l'effet de contention de la pression hydrostatique et du port d'une combinaison néoprène qui est plutôt protecteur vis à vis du risque de récurrence de la maladie thrombo embolique; en revanche, ce type d'anomalie regroupe des situations très diverses et pourrait être un facteur de risque d'ADD, raisons pour lesquelles ceci doit rester une contre-indication à évaluer au cas par cas.

Une réunion a été organisée à Annecy le 19 mai pour poursuivre le travail sur le sport-santé à partir des axes développés au CDN de février dernier. Différents projets régionaux ont été au cours de cette réunion évoqués ; parmi les initiatives locales, celles de créations d'associations pour faire le lien entre malades (notamment de cancer) et structures fédérales. Un soutien institutionnel de la FFESSM peut être sollicité . Une réflexion a été menée au cours de cette réunion autour du projet de module de formation APA pour les cadres intéressés .

Anne HENCKES, le 20/05/2018

